

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Moselle

DE LA COMMUNE DE BERG SUR MOSELLE



Mairie de  
BERG-sur-MOSELLE

Séance du 27 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept du mois de février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune légalement convoqué le jeudi vingt-deux février deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis NOUSSE, Maire.

Etaient présents : Alain GUERQUIN, Jean Jacques THIELEN, Armand ALESCH, Philippe MATTON, Marie MARTINEZ, Gérard BETTEMBOURG

Etaient absent : Stéphane SOUMANN (excusé), Philippe DEZEURE donne procuration à Jean Jacques THIELEN

Membres du Conseil municipal : 11

En exercice : 09

Ayant pris part au vote : 08

**Objet de la Délibération** : N° 702 Règlement de la salle socio culturelle

Après exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le nouveau règlement de la salle ATRIUM.

Date de convocation : 22/02/2024

« Pour extrait conforme au registre des délibérations »

Date d'Affichage : 22/02/2024

Fait à Berg-Sur-Moselle, le 28 février 2024

Le Maire

Denis NOUSSE



Envoyé en préfecture le 28/02/2024  
Reçu en préfecture le 28/02/2024  
Publié le  
ID : 057-215700626-20240228-704-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Moselle



Mairie de  
BERG-sur-MOSELLE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BERG SUR MOSELLE

Séance du 27 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept du mois de février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune légalement convoqué le jeudi vingt-deux février deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis NOUSSE, Maire.

Etaient présents : Alain GUERQUIN, Jean Jacques THIELEN, Armand ALESCH, Philippe MATTON, Marie MARTINEZ, Gérard BETTEMBOURG

Etaient absent : Stéphane SOUMANN (excusé), Philippe DEZEURE donne procuration à Jean Jacques THIELEN

Membres du Conseil municipal : 11

En exercice : 09

Ayant pris part au vote : 08

**Objet de la Délibération : N° 704 Subvention**

Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents DECIDE d'allouer 100 (cent) euros de subvention à l'Association du Souvenir français de CATTENOM.

Date de convocation : 22/02/2024

« Pour extrait conforme au registre des délibérations »

Date d'Affichage : 22/02/2024

Fait à Berg Sur Moselle, le 28 février 2024

Le Maire

Denis NOUSSE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Moselle

DE LA COMMUNE DE BERG SUR MOSELLE



Mairie de  
BERG-sur-MOSELLE

Séance du 27 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept du mois de février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune légalement convoqué le jeudi vingt-deux février deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis NOUSSE, Maire.

Etaient présents : Alain GUERQUIN, Jean Jacques THIELEN, Armand ALESCH, Philippe MATTON, Marie MARTINEZ, Gérard BETTEMBOURG

Etaient absent : Stéphane SOUMANN (excusé), Philippe DEZEURE donne procuration à Jean Jacques THIELEN

Membres du Conseil municipal : 11

En exercice : 09

Ayant pris part au vote : 07

**Objet de la Délibération : N° 703 Compte administratif 2023**

Après présentation des Comptes Administratifs de la Commune et du Lotissement Atrium par Monsieur le Maire et ce dernier ayant quitté la salle, Le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Alain GUERQUIN , 1<sup>ère</sup> adjoint, à l'unanimité des membres présents, APPROUVE les comptes administratifs de la Commune et du Lotissement Atrium 2023 et DECLARE les opérations de l'exercice clos et les crédits annulés.

Date de convocation : 22/02/2024

« Pour extrait conforme au registre des délibérations »

Date d'Affichage : 22/02/2024

Fait à Berg-Sur-Moselle, le 28 février 2024

Le Maire

Denis NOUSSE

